

# SACHÉ-LE !

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - 37190 SACHÉ

ÉDITEUR : Mairie de Saché 11 place Alexander Calder

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane Augu, maire



**VIE CULTURELLE ET SOCIALE**  
Retour sur un trimestre riche en événements  
Lire page 2

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanche 15 et 22 MARS

**VIE MUNICIPALE**  
Elections municipales  
Lire page 4



**VIE MUNICIPALE**  
Recensement de la population  
Lire page 4

## Éditorial

STÉPHANE AUGU

Chères Sachéennes, chers Sachéens,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, porteuse d'espoirs, de projets et de défis à relever ensemble. À cette occasion, je vous adresse, au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous ainsi qu'à tous vos proches. Que cette année nouvelle vous apporte sérénité, confiance et épanouissement, tant sur le plan personnel que collectif.

L'année écoulée a été marquée par un engagement constant de la municipalité pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de notre commune. Les travaux actuellement en cours, traduisent une volonté claire : investir de manière responsable pour un Saché attractif, durable et solidaire. Les projets que nous menons sont le fruit d'une réflexion collective et d'une gestion rigoureuse des finances communales.

La vie de Saché, c'est aussi un tissu associatif dynamique, des bénévoles engagés, des initiatives culturelles et sportives qui font battre le cœur de notre commune. Je tiens à saluer, en ce début d'année, l'implication de toutes celles et ceux qui, par leur énergie et leur dévouement, contribuent à renforcer le lien social et l'esprit de convivialité qui nous caractérisent.

Les mois à venir seront également marqués par des élections municipales, rendez-vous démocratique essentiel. Ces échéances sont un moment clé de la vie citoyenne, rappelant l'importance de l'engagement et de la participation de chacun à la construction de notre avenir commun. La commune mettra tout en œuvre pour garantir une information claire et un déroulement serein de ce temps démocratique, dans le respect des valeurs républicaines.

Dans un contexte parfois incertain, fait de mutations économiques, sociales et environnementales, notre ambition reste intacte : faire de Saché une commune où il fait bon vivre, attentive à tous les âges et à toutes les générations. Cette ambition ne peut se concrétiser sans le dialogue, l'écoute et la participation active des habitants.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous souhaite une excellente lecture de ce dernier Saché-le du mandat, qui revient plus en détail sur les projets, les réalisations et les activités à venir. Restons unis, solidaires et confiants dans l'avenir de notre belle commune.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous.



## VIE CULTURELLE ET SOCIALE

### Retour en images sur un trimestre riche en évènements à Saché



Le dernier trimestre 2025 a eu son lot de temps forts pour notre commune. Solidarité, convivialité, débats, traditions, culture et magie des fêtes se sont entremêlés pour animer notre village. Nous pouvons citer entre autres : Octobre Rose, la fête de la Si'Trouille et les 30 ans de la bibliothèque, les concerts dans l'église, le ciné-débat de l'AMAP, le goûter des enfants avec l'APE, le marché de Noël, la plantation de l'arbre

des CM2 et ceux des naissances de l'année.

Ces rendez-vous témoignent de la vitalité et de l'esprit de partage qui nous caractérisent. Merci à toutes les associations, bénévoles et habitants qui contribuent à faire de Saché un lieu vivant et accueillant. 2026 s'annonce tout aussi riche en émotions... Rendez-vous pour de nouvelles aventures !

### Concert Sextuor

Le 21 novembre, l'église de Saché accueillait le Quatuor Hermione (Fynn Marconnet, Christophe Jean, Antoine Bonnet et Noah Langlais) accompagné d'Eloïse Saenz (alto) et de Claire Myers (violoncelle).

Pendant 1h30 cette formation nous a proposé deux sextuors à cordes de Brahms pendant lesquels les spectateurs ont pu

profiter de la vitalité de ces jeunes musiciens et de leur belle complicité : une harmonie entre l'audition, le visuel et l'émotion...un véritable spectacle et une très belle expérience sensorielle ! Un beau cadeau avant Noël.

### Nos Aînés à l'heure espagnole

Pour cette édition 2025 du repas annuel, l'Espagne s'est invitée à la table de nos Aînés.

Les danseuses de la formation Etincelles ont fait faire aux invités le tour du monde en danses. Des Indes aux Amériques, en passant par Paris, les Iles... et l'Espagne bien sûr ! Avec sa guitare et son accordéon, Laurent Boissinot animait ce repas.

Cette année, c'était l'Association des Pigeons Voyageurs qui était en cuisine : des tapas pour accompagner la sangria, une tortilla, une paëlla, et pour finir une crème catalane. Un 10/10 pour cette 1ère édition !

Comme chaque année, les jeunes de notre commune ont assuré le service à table, avec sourires et gentillesse.

La municipalité remercie les commerçants qui ont bien voulu participer à la tombola en proposant des lots à nos invités.

Enfin, pour nos Aînés qui n'ont pas pu se rendre au repas, des colis de Noël, préparés avec l'aide du Conseil des Sages, ont été distribués en cette fin d'année par des élus et des habitants bénévoles.



**VIE MUNICIPALE**

**Le conseil municipal a voté**

*Principales décisions sur la période d'octobre, novembre et décembre 2025*

- Maintenu sa proposition d'acquisition de 3 000 € pour la parcelle AV 196 pour le projet d'Espace naturel sensible (ENS),
- Retenu la proposition de la Caisse des dépôts et consignations pour l'emprunt de 600 000 € à réaliser pour les travaux d'aménagement du Centre-bourg,
- Validé le devis de l'entreprise COLAS pour la création de caniveau sur le chemin des Anunays pour un montant de 22 113,61 € TTC,
- Reconduit les tarifs communaux pour l'année 2026,
- Donné un avis défavorable au projet d'agrivoltaïsme présenté de la Baubrie à la Carrée.
- Validé la solution filaire pour l'éclairage public des travaux d'aménagement du Centre-bourg – partie Ouest,
- Refusé l'offre pour l'achat d'un terrain à construire rue du Pré Guibert et a accepté l'acquisition des parcelles en ENS (espace naturel sensible) pour un montant total de 32 900 €,
- Validé l'acquisition d'un lave-vaisselle pour le Gîte d'étape de la Métairie pour un montant maximum de 650 €,
- Reconduit le stage de théâtre et musique à destination des enfants pour avril 2026,
- Octroyé une subvention de 650 € à Saché Anim' pour financer la présence du manège et des balades de poneys à l'occasion du marché de Noël le dimanche 14 décembre prochain,
- Accepté la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL) pour l'adhésion de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher,
- Créé les trois postes d'agents recenseurs pour le recensement de la population qui aura lieu sur la commune du 15 janvier au 14 février 2026.
- Décidé de ne pas préempter sur les biens proposés rues Principale et Sainte-Anne,
- Accepté la démarche de rétrocession du chemin rural 120 au bénéfice de l'exploitant agricole desservi,
- Décidé de déposer pour 2026 des dossiers de demandes de subventions au titre :
  - de la DETR
  - du fonds de concours tourisme
- Accepté les devis de :
  - 3 645 € TTC pour l'acquisition de 4 tables pique-nique,
  - 500 € pour la modification du site internet du Gîte,
  - 1 062,60 € TTC pour le dégazage de la cuve à fioul de la maternelle,
  - 695,88 € pour le comblement de cette même cuve,
- Pour le personnel communal, décidé de :
  - Passer à temps complet l'adjoint administratif à 28/35e,
  - Créer un poste d'adjoint administratif à 19/35e,
  - Créer un poste d'agent contractuel pour le service technique pour janvier 2026,
- Décidé de ne pas participer à la contribution de solidarité supplémentaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour 2026.

**État civil**

*Année 2025*

**NAISSANCES**

Nora TARTIVEAU, 28 janvier  
 Hayden BOUYER, 23 février  
 Gabin OUALET, 25 février  
 Charlotte POULAIN, 22 mars  
 Alba CHATEL, 29 avril  
 Adèle ROLLAND, 6 juillet  
 Elya MAISON, 12 septembre  
 Daphné SOURTY BARDET, 21 septembre  
 Antonin SOURTY BARDET, 21 septembre  
 Valentin MICHEL, 9 octobre  
 Léanne FRANÇOIS, 8 novembre  
 Noë CARVALHO, 17 décembre

**MARIAGES**

Céline CARREAU et Nicolas PROUX, 5 avril  
 Angélique ROULON et Frédéric BRUNEAU, 7 juin  
 Lucile MEUNIER et t Nicolas DURANDEAU, 21 juin  
 Aurane HULIN et Thibaut PHILIPPOT, 27 juin  
 Coralie BONIFACI et Antoine OBLIGIS, 26 juillet  
 Véronique BOYER et Gilles MANIVEL, 28 juillet  
 Emilie BARRIS et Mikaël MONSANGANT, 16 août  
 Cécile EVANO et Pascal PLANCHANT, 23 août  
 Georgia SALVADOR et Grégory JACQUES, 20 décembre

**DÉCÈS**

Henryk MALICKI, 25 janvier  
 Jacqueline LEVENT, 25 février  
 Nadine MERCIER épouse DESCHAMPS, 15 mars  
 Gilbert GILLES, 3 juin  
 Dominique SUTTER, 27 juillet  
 Gilles MANIVEL, 3 août  
 Benny BRINCH épouse BERNARD, 3 août  
 Daniel JAHAN, 8 novembre  
 Joaquim CAIXADO CALDEIRA, 29 décembre



**Hommage à Jérôme**

Jérôme, c'était la gentillesse, la générosité, l'engagement, la disponibilité ... Ancien Sachéen, Jérôme était particulièrement investi dans la vie et la dynamique de Saché. Membre de l'APE, Président de l'Association de la Cantine scolaire et Conseiller municipal, il était toujours présent pour les autres. Installé depuis quelques années en région bordelaise, il ne manquait jamais une occasion de revenir en Touraine saluer ses amis et participer à

des manifestations sportives. Jérôme nous a quittés prématurément le 24 octobre, à 53 ans, laissant tous ceux qui le connaissaient dans la sidération et la tristesse.

Nous garderons ton sourire en mémoire. Merci Jérôme pour ta bonne humeur et merci pour tout ce que tu as fait pour Saché et les sachéens.

## VIE MUNICIPALE ET SOCIALE

### Elections municipales

Les prochaines élections municipales approchent ! Elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Si voter est un droit, c'est aussi un devoir mais également un pouvoir. Ne pas utiliser ce droit, c'est laisser les autres choisir à votre place.

Le Maire n'est pas un élu lointain, il est proche du terrain, de ses administrés (vous connaissez l'expression, « le Maire, c'est l'élu à portée de baffes »). Avec le Conseil municipal, ils votent et décident sur des sujets qui vous concernent tous les jours, il est donc important que vous participiez à cette élection.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale sur le site officiel d'information et de démarches administratives :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si toutefois vous n'êtes pas encore inscrit sur une liste électorale (jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen) ou si vous souhaitez en changer (déménagement récent), vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour effectuer la démarche. Cette démarche peut également être réalisée en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en déposant un formulaire de demande d'inscription en mairie.

Comme pour toute élection, le vote par procuration est possible dans le cas où vous seriez absent le ou les jours du scrutin.

### Recensement de la population 2026



La commune de Saché participera au recensement national de la population du 15 janvier au 14 février 2026, organisée par l'INSEE.

Pourquoi est-ce important ?

Cette opération est essentielle pour connaître le nombre d'habitants et mieux adapter les services publics à vos besoins (écoles, équipements, transports, etc.).

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette dotation est importante. C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Votre contribution est donc indispensable pour représenter fidèlement Saché.

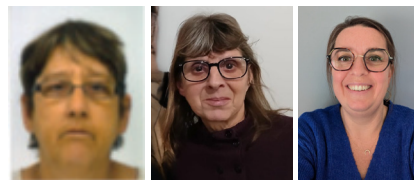
Comment cela se passe ?

Trois agents recenseurs, mandatés par la

mairie interviendront sur la commune : Madame ARNAULT, Madame BELLAMY et Madame DESHAYES.

Elles se présenteront à votre domicile avec une carte officielle et sont tenues au secret professionnel. Elles vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Merci de leur réserver le meilleur accueil et de contribuer à cette démarche citoyenne, utile à tous et obligatoire !



### Appel à tout nouvel habitant, petits et grands : faites-vous connaître !

Si vous venez d'emménager à Saché, passez en mairie pour trouver des conseils utiles et des infos pratiques sur la commune.

Un arbre est planté en l'honneur de chaque

enfant né depuis le début du mandat. Certains arbres attendent encore leur attribution, venez en mairie choisir l'arbre de votre enfant ! Pour l'année 2025, ce sont 10 arbres qui ont été plantés sur le côté Nord de l'étang de Maurux.



### Recensement citoyen à 16 ans : Une obligation légale aux conséquences importantes

Le recensement citoyen effectué à 16 ans n'est pas une simple formalité : il s'agit d'une obligation légale qui concerne tous les jeunes Français, sans distinction entre garçons et filles. L'attestation délivrée à l'issue de cette démarche devient un document indispensable pour la suite de leur parcours administratif.

Elle est notamment indispensable pour :

- l'inscription à certains examens (comme le baccalauréat ou le permis de conduire) ;
- la participation à des concours administratifs ;
- l'accès à différents droits une fois la majorité atteinte.

Oublier ou retarder son recensement peut donc entraîner des complications administratives non négligeables.

Loin d'être une simple formalité, le recensement citoyen à 16 ans joue un rôle majeur dans la construction du futur citoyen. À la fois obligatoire, utile et chargé de sens, il accompagne les jeunes vers une participation active à la vie démocratique tout en leur garantissant l'accès à plusieurs droits administratifs fondamentaux. Il est donc important de le réaliser au moment opportun.

Pensez à venir en mairie entre les 16 ans et les 3 mois suivants avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille et
- Justificatif de domicile.

En cas de retard, il reste possible de se régulariser jusqu'à 25 ans.

**VIE MUNICIPALE ET SOCIALE**

# Deux nouveaux services de mobilité mis en place sur la commune

● **Service de Transport d'Utilité sociale :**



La communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre en partenariat avec la Fédération Familles rurales propose aux personnes bénéficiaires, habitant une commune du territoire de se déplacer ponctuellement grâce à un réseau de conducteurs bénévoles. Il permet aux bénéficiaires de se déplacer dans un rayon de 50km autour de leur domicile, du lundi au samedi de 8h à 20h, contre indemnisation du conducteur bénévole à hauteur de 0.32€ par kilomètre parcouru. Les demandes doivent être effectuées minimum 72H avant le déplacement. Pour que le service puisse fonctionner sur la commune, il est nécessaire d'avoir des bénévoles. Certains se sont déjà manifestés mais il reste des places ... Ce service est à destination de tous les habitants de la communauté de communes,

personnes isolées, jeunes ou personnes âgées, qui :

- n'ont pas le permis,
- n'ont pas de voiture
- présentent un handicap temporaire ou permanent.

Vous pouvez bénéficier de ce service si vous remplissez d'une des conditions suivantes :

- votre revenu fiscal de référence doit être inférieur à 25 000 € par an et par personne,
- vous bénéficiez d'une ou plusieurs aides sociales

Pour en bénéficier ou pour s'inscrire en tant que bénévole, l'inscription se fait auprès de Familles Rurales : [mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org](mailto:mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org) ou au 07 66 52 68 91 du lundi au vendredi de 10h à 12h30 hors jours fériés.



● **Service de Transport à la demande :**

La Région Centre Val de Loire a mis en place un nouveau service Rémi sur son territoire depuis le 03/11/2025. Le transport à la demande est un transport public, souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre de se rendre de leur domicile à une centralité de destination définie.

Les habitants de Saché, peuvent se rendre les mercredis à Azay-le-Rideau ou Cheillé, et les mardis à Montbazou ou Veigné. La prise en charge en charge s'effectue au domicile de l'habitant, pour une arrivée à la centralité de destination à 9h30. La prise en charge depuis la centralité vers le domicile de l'habitant se fait à 11h30.

Le tarif de ce service est de 3.30€ l'aller soit 6.60€ l'aller-retour, les réductions tarifaires Rémi sont applicables (Carnet de 10 tickets, abonnement ...).

Pour réserver ce service vous pouvez contacter le 0 806 70 33 33, du lundi au samedi de 06h à 20h. Toute réservation devra être faite au plus tard la veille avant 17h.

**ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

## Opération Broyage de Végétaux

Besoin de réduire vos branchages après l'élagage ? La commune vous facilite la tâche ! Rendez-vous samedi 31 janvier aux ateliers municipaux (1 rue Sainte Anne) de 9h à 12h et de 13h à 16h. Apportez vos branches (hors résineux) et repartez avec du broyat pour fertiliser vos plantations ou pailler vos massifs. Service gratuit réservé aux habitants de

Saché – pensez à votre justificatif de domicile. Et ce n'est pas tout ! Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie pour le service de broyage de végétaux à domicile proposé par le SMICTOM, prévu pour la session du 3 mars. Un geste simple pour votre jardin et pour l'environnement !

## Chantier participatif plantation rue de la Tillière

Les plates-bandes, créées lors du réaménagement de la rue de la Tillière au printemps 2025, ont été ensemencées en « prairies fleuries » durant l'été en attendant des plantations plus pérennes. La saison est maintenant venue pour la mise en place de ces végétaux. Pour se faire, un chantier participatif va

être constitué le 24 janvier avec l'aide des riverains et de toutes les personnes intéressées par ce travail collectif. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour participer à ce moment de partage et de travail en commun. Il sera suivi, comme il se doit, du pot de l'amitié !



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Aménagement du centre-bourg : le chantier a démarré.

Comme vous avez pu le constater la première phase des travaux d'aménagement du centre-bourg ont démarré avec une ambition forte : améliorer le cadre de vie des habitants tout en intégrant les enjeux environnementaux et le bien-être des plus jeunes. Ce projet global va se déployer par étapes successives, afin de garantir une cohérence d'ensemble et une adaptation aux usages quotidiens.

#### Un stationnement repensé, plus durable et plus accessible

Les travaux du nouveau parking du centre-bourg ont permis de repenser l'organisation du stationnement afin de le rendre plus fonctionnel et plus sécurisé. Au-delà de l'aspect pratique, une attention particulière a été portée aux enjeux environnementaux : optimisation des surfaces, limitation de l'imperméabilisation des sols, meilleure gestion des eaux pluviales et intégration paysagère. Ces choix contribuent à réduire l'impact environnemental tout en assurant l'accès aux commerces, aux services et aux équipements communaux.

#### Le jardin public : un espace préservé et aménagé

L'aménagement du jardin public permettra d'intégrer une piste cyclable qui assurera un accès sécurisé au centre-bourg et à l'école. Les cheminements piétons seront retravaillés et un espace de gradin sera construit, permettant quand le temps l'autorisera des moments cordiaux, culturels et/ou éducatifs. Pensé comme un lieu de détente, de

promenade et de rencontres intergénérationnelles, ce jardin offrira toujours aux enfants un espace naturel propice à la découverte et au jeu, en lien avec le respect de l'environnement.

#### La cour d'école : un futur espace pensé pour les enfants

Prochaine étape du projet lors de l'été 2026, l'aménagement de la cour de l'école vise à améliorer le bien-être des élèves au quotidien. La réflexion engagée porte notamment sur la végétalisation, la création de zones d'ombre, la diversification des espaces de jeux et de repos, ainsi que sur la gestion des fortes chaleurs. L'objectif est de proposer une cour plus apaisée, inclusive et adaptée aux besoins des enfants, en lien étroit avec l'équipe éducative et les usagers. Un grand préau sera également construit et de nouveaux sanitaires remplaceront les existants.

#### Un centre-bourg plus vivant et responsable

À travers ces aménagements, la municipalité affirme sa volonté de concilier attractivité du centre-bourg, respect de l'environnement et attention portée à l'enfance. Ces travaux, bien que pouvant occasionner des désagréments temporaires, s'inscrivent dans une vision durable et responsable du développement de notre belle commune.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, n'hésitez pas à interroger les membres du conseil municipal qui se feront un plaisir de répondre à toutes vos interrogations.



### Avis aux maîtres... et à leurs artistes canins !

Le sujet revient comme un boomerang : nos trottoirs et espaces publics ne sont pas des galeries d'art moderne... pourtant, certains quadrupèdes y laissent des « œuvres » non désirées.

Le jardin public, la place Calder, l'étang de Maurux... autant de lieux où l'on préfère admirer la nature plutôt que des pièges canins !

Pour rappel, le non-ramassage des déjections canines est sanctionné par une amende forfaitaire de 68 € pour non-respect de la propreté publique.

Nous comptons vivement sur la vigilance et les efforts des maîtres de nos amis à quatre pattes pour le confort et le bien-être de tous.

À vos sacs... prêts ? Ramassez ! Un grand pas pour la propreté de Saché !

## Le CMJ célèbre l'ouverture du labyrinthe multi-sensoriel

Après bien des reports, notamment dus à une météo peu clémente qui a retardé la plantation des arbres, le labyrinthe multi sensoriel a pu être inauguré le 18 octobre, en présence de Laurent Baumel, le Député de notre circonscription.

Le CMJ précédent, à l'origine de ce projet, et le CMJ actuel étaient réunis pour assister, sous un ciel ensoleillé, à la découverte de ce labyrinthe multi sensoriel. Le jardinier en chef a présenté au public les différentes essences, plantées à l'automne 2024.

La mairie remercie une nouvelle fois les agents municipaux pour cette belle réalisation, ainsi qu'Isabelle Lamy et Emma Guastavino et tous les bénévoles pour leur participation au projet.



**ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

# Compostez, la nature vous le rendra

La loi impose depuis le 1er janvier 2024 la mise à disposition de composteurs collectifs à la population, gérés par plusieurs personnes sur un espace commun.

3 de ceux-ci sont actuellement disponibles sur le territoire de la commune (lotissement des Coutures, les Aunays et le centre bourg au niveau du city stade). 2 autres vont être déployés dans les prochaines semaines (lotissement des hauts de Coutures et la Métairie).

**Pourquoi composter ?**

- Limiter les déplacements vers les déchetteries,
- Réduire ses achats en terreau, en engrais ou autres fertilisants,
- Réduire les coûts et la pollution liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets et
- Réduire la quantité d'ordures ménagères et donc les sacs sont moins lourds.

**Où l'utiliser ?**

Le compost est un engrais naturel, simple à utiliser, qui améliore la terre et nourrit les plantes. Il trouve sa place partout : au potager, sous les haies, au pied des arbres ou dans les jardinières. Il permet de jardiner plus durablement, sans avoir recours à des produits chimiques.

Vous pouvez trouver sur le site de l'ADEME toutes les clés pour bien l'utiliser, améliorer la structure de vos sols et y favoriser la biodiversité.

Vous trouverez, ci-joint, un petit rappel sur la bonne utilisation de ces dispositifs.

**Le compost issu de la transformation de vos déchets organiques est à votre disposition ; n'hésitez pas à vous servir et à l'utiliser dans vos jardins !**

## COMMENT COMPOSTER ?



**1** VIDEZ VOS BIODÉCHETS DANS LE BAC DE DÉPÔT



**2** **AÉREZ LA MATIÈRE**  
Brassez la matière en mélangeant les nouveaux apports avec les plus anciens afin de favoriser la décomposition



**3** RECOUVREZ LES APPORTS AVEC LA MATIÈRE SÈCHE DISPONIBLE DANS LA RÉSERVE DE BROYAT



**4** **BAC DE MATURATION**  
Ne rien ajouter dans ce bac, les décomposeurs travaillent pour vous!  
Vous pouvez l'utiliser une fois mûr

**INFORMATION :** Un compost mûr est caractérisé par un aspect homogène, une couleur brun foncé, une structure grumeleuse, fine et friable

**CONSEIL :** Pour un parfait équilibre, ajoutez à chaque passage 1/3 de broyat par rapport à votre apport

## DANS MON COMPOSTEUR :

JE METS		JE NE METS PAS	
Épluchures de fruits et légumes	Filtres, marc de café, sachets de thé	Os et arêtes	Produits chimiques, emballages plastiques
Broyat	Coquilles d'œufs pilées	Sac plastique biodégradable	Excréments, litières de chat
Fruits pourris, coupés en petits morceaux	Restes de repas	Poussières d'aspirateur, balayures	Corps gras (huile de friture)
Fleurs fanées	Agrumes en morceaux	Couches	Mégots de cigarettes

## SMICTOM : collecte des déchets

À compter du 2 janvier 2026, le service de collecte sera assuré par un nouveau prestataire. Ce changement pourrait engendrer quelques ajustements des conditions de collectes actuelles.

Les véhicules de collecte rouleront au biocarburant et seront désormais équipés d'un seul compartiment de plus grande capacité.

Les tournées seront ainsi réalisées en double passage le même jour :

- Un passage pour la collecte des ordures

ménagères résiduelles (bac gris).

- Un passage dédié aux emballages recyclables (sac ou bac jaune).

Les horaires peuvent varier dans une amplitude horaire comprise entre 4h30 à 21h30. Le SMICTOM vous invite donc à :

- Présenter vos bacs et des sacs (ordures ménagères et emballages) la veille au soir avec poignée côté route, sur le bord de la voie publique.

- Ranger vos contenants après le passage du second véhicule de collecte, qui peut être dans l'après-midi voire dans la soirée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et collaboration.



## VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

### Bike & Run à Saché : rendez-vous le 29 mars 2026 !

La commune de Saché accueillera le dimanche 29 mars 2026 une nouvelle édition du Bike & Run, un événement sportif accessible à tous, organisé dans un cadre naturel exceptionnel.

Le départ sera donné à l'étang du Maurux, pour des parcours adaptés à tous les niveaux :

- XS : 7,5 km
- S : 15 km
- M : 22,5 km

En parallèle, une animation gratuite pour les enfants sera proposée afin de faire découvrir le plaisir du sport aux plus jeunes :

- 6-9 ans : 1 km
- 8-11 ans : 2,6 km

Les inscriptions sont ouvertes au tarif unique de 12 € par personne dès 12 ans. Les places étant limitées, il est fortement conseillé de s'inscrire rapidement.

Clôture des inscriptions : 23 mars 2026  
Inscriptions en ligne : <https://www.protiming.fr/runnings/detail/7949>

Renseignements : [lpv37190@gmail.com](mailto:lpv37190@gmail.com)  
Sportivité, convivialité et esprit d'équipe seront au rendez-vous pour cette journée placée sous le signe du partage et du dépassement de soi. Venez nombreux encourager les participants !

### Festival celtique « Dirty folk party » et concert « Du gros son à Saché »

« Serait-ce la pluie ? Le coût de la vie ? La mauvaise ambiance nationale ? Nous n'en savons rien. Malgré une programmation de qualité avec les groupes « JEEL » ; « THE BARDS OF SWEENEY » et « SONS OF O'FLAHERTY » les visiteurs n'auront pas (ou si peu) répondu présent, le 20 septembre dernier, sur le plan d'eau de Maurux. La 3ème année de notre festival ne sera donc pas un bon cru. »

L'association « LES STEWRANGEAUX » ne baissera pas les bras pour autant et vous donne rendez-vous le 14/02/2026 pour un concert en salle. Cette fois-ci encore, le gros son sera leur invité dans la salle des fêtes de Saché. Trois groupes vous propo-

seront une très belle soirée sous le signe des décibels. Les « BF15 » de Paris, « UPRAISE » de Tours et « BallsInHead » de Blois. Espérons que cette fois-ci le public sera au rendez-vous pour soutenir LES STEWRANGEAUX.

De plus l'association réfléchit d'ores et déjà au festival « DIRTY FOLK PARTY 2026 » qui sera sans aucun doute sous un autre format afin que le public revienne nombreux découvrir la scène celtique.

Renseignements : 06.29.90.58.39 Mélodie ou 06.71.37.24.35 Denis.

### Bougez, jouez, dégustez : découvrez les événements à venir de l'APE

Pour cette nouvelle année, l'APE vous a préparé une série de rendez-vous placés sous le signe de la bonne humeur :

- 6 mars : Soirée Fitness – Un moment dynamique pour bouger, s'amuser et se défouler ensemble.
- 22 mars : Chasse aux œufs – Les enfants partiront à la recherche de petites gourmandises soigneusement cachées.
- 6 juin : Randonnée gourmande – Une balade ponctuée de délicieuses pauses dégustation tout au long du parcours.
- 26 juin : Kermesse – Jeux, rires et plein de surprises pour finir l'année en beauté !

Les membres de l'APE ont hâte de partager tous ces moments avec vous... et ce n'est qu'un début : d'autres surprises arriveront très vite !

**VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE**

## Le club des amis de la Vallée du lys

Les Amis de la Vallée du Lys a été un succès avec un bon repas et un agréable après-midi de divertissement. Deux repas dansants auront lieu en 2026. Les membres de l'association seront heureux de vous y accueillir.

Chaque semaine, le club des Amis de la vallée du lys se réunit pour passer un après-midi ponctué de jeux de tarot, belote, scrabble et divers autres jeux accompagnés du café d'accueil et du goûter. Ces temps de partage favorisent les liens d'amitié. Une

fois par mois, les anniversaires du club sont fêtés avec un repas. En novembre, Monsieur et Madame EON Moïse et Huguette ont été félicités pour leur 75 années de mariage. Pour ces noces d'Albatre, ils ont été gâtés comme il se doit.

L'association organisera une nouvelle fois en 2026 deux repas dansants lors desquels, elle sera ravie de vous accueillir.



**VIE CULTURELLE ET SOCIALE**

## Théâtre & Musique : Une aventure créative t'attend !

Une fois encore, la commission participative « Vie du village » et la municipalité font confiance à l'association Osez la musique pour animer le stage de théâtre et de musique organisé pendant les vacances de printemps.

Tu as entre 8 et 14 ans ?

Envie de découvrir ou redécouvrir la création d'une pièce ?

Inscris-toi dès maintenant en mairie !

Du lundi 20 au jeudi 23 avril, avec Richard Petitsigne et Sandra Cavenaille

Tarif : 65 € par enfant (habitants de Saché) / 75 € (autres communes)

Une garderie sera proposée avant et après le stage pour faciliter votre organisation (5 € par enfant pour la semaine).

**OSEZ LA MUSIQUE** Touraine Vallée de l'Indre  
**SACHÉ**  
 Avec Richard PETITSIGNE et Sandra CAVENAILLE  
**ENFANT DE 8 À 14 ANS**  
**STAGE THÉÂTRE ET MUSIQUE**  
**VACANCES SCOLAIRES AVRIL 2026**  
**DU LUNDI 20 AU JEUDI 23 AVRIL**  
**DE 10H00 À 16H00**  
**SALLE DES FÊTES DE SACHÉ**  
**INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS**  
**MAIRIE**  
**02.47.23.86.65**  
 Prévoir son pique-nique  
 Garderie possible

## Quichotte : un spectacle itinérant d'après Cervantes

Ce mercredi 4 février, nous accueillons la Compagnie Sept-Epées qui traversera à pied la communauté de communes pour donner une représentation dans notre salle des fêtes.

Le spectacle théâtral gratuit, pris en charge par la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, est ouvert à tout public à partir de 8 ans.

Sur place, l'éphémère Cie assurera la buvette et une petite restauration afin d'avoir un temps d'échange et de partage avant et après la représentation prévue à 19h.

“ Sur un dispositif scénique bifrontal pour intégrer le public à l'épopée. Nous assistons à un rêve à dormir debout, ou une vie à vivre ses rêves ? Une comédienne devient Quichotte. Un homme l'accompagne. Un carton devient le heaume, un flight-case devient le destrier. Une spectatrice devient Dulcinée. Tout est là, l'histoire se crée, ensemble, celle du mythique chevalier à la Triste figure, et de son fidèle écuyer Sancho.”

La compagnie Sept-Epées présente :  
**LA TRAVERSÉE** \_ Théâtre itinérant  
 sur les routes d'Indre-et-Loire du 25 janvier au 14 février 2026  
**4 FÉVRIER**  
**QUICHOTTE** 19H  
 UN SPECTACLE d'après Cervantes  
**SACHÉ /** Salle des fêtes  
 Entrée libre  
 Logos of sponsors: Touraine Vallée de l'Indre, GATINE RACAN, LANGEAIS, Christophe, Saché, Azur, etc.

## Nourrir autrement : retour sur le premier ciné-débat à Saché

C'était une bien belle soirée qui s'est déroulée dans la salle des fêtes le 28 novembre dernier. Dans le cadre du festival AlimenTERRE, un événement international sur l'alimentation durable et solidaire, est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre, autour d'une sélection de films documentaires.

Ce festival amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Pour son premier ciné-débat, l'AMAP "Saché de légumes" et la municipalité avaient invité des producteurs locaux, le maraîcher de la ferme municipale et des élus de Chambray.

"Leurs champs du cœur" de Mickaël Denis-Shi n'est pas seulement un documentaire agricole : c'est un film profondément humain, qui nous rappelle que nourrir les autres, c'est aussi une manière de prendre soin du monde.

L'échange avec les producteurs et les élus de Chambray après le documentaire était de grande qualité.

Les élus chambraisiens ont exposé leur choix d'une ferme municipale afin de passer au 100% bio pour l'alimentation des 1000 élèves de la commune, et les producteurs de l'AMAP ont pu nous parler de leur

quotidien ; ils ont fait le choix d'être chef d'entreprise.

Pour Nicolas ANGER, Mathilde NOUVEAU et Jérémy HÉBERT, la commercialisation de leurs productions, la partie administrative leur demande des compétences au-delà du travail de la terre. Jérémy qui vient de reprendre une ferme sur Saché a choisi de cultiver ses céréales et les transformer sur la ferme. Il a monté une boulangerie avec son four à bois. C'était pour lui un choix de vie.

Nicolas alimente l'AMAP de Saché en légumes bios mais aussi des restaurants de renom dont l'Auberge du XIIème. Il se lève de très bonne heure pour aller vendre ses produits sur les marchés de Tours.

Mathilde prépare des tisanes avec ses plantes qu'elle cultive sur de petites parcelles qu'elle loue. Les marchés, les épicerie fines, les AMAP sont ses meilleurs clients.

Le choix d'être paysan locataire ou propriétaire nous a apporté un éclairage sur des pratiques régies depuis plus de 200 ans dans le monde agricole.

Une chose est sûre, ces gens de cœur sont fiers de nous proposer des produits sains et nutritifs.

La soirée s'est terminée par une dégustation des produits des producteurs cuisinés par des AMAPiens et une participation de la Biocoop d'Azay le Rideau, partenaire du festival AlimenTERRE.

## AGENDA

- 17 janvier – Vœux du maire
- 21 janvier – Commission Culture et Vie du village
- 24 janvier - Chantier participatif d'aménagement de la rue de la Tillière
- 31 janvier – Opération broyage
- 4 février – Spectacle itinérant : Quichotte
- 14 février – Carnaval – Le livre dans la vallée
- 14 février – Concert du Gros Son à Saché – Les Stewrangeaux
- 28 février – Loto – A.S.V.L.
- 6 mars – Soirée Fitness – A.P.E.
- 8 mars – Rando Sach'écolo – C.M.J.
- 14 mars – Années 80 – Saché Anim'
- 15 mars – Élections municipales
- 20 mars - Soirée jeux- Ludo Saché
- 22 mars – Chasse aux œufs – A.P.E.
- 22 mars – Élections municipales
- 28 mars – Bal – A.S.V.L.
- 29 mars – Bike and Run – Les Pigeons voyageurs
- 11 avril – Repas dansant – Les Amis de la Vallée du Lys
- 5 mai - Troc'Plantes - AMAP
- 8 mai – Commémoration
- 6 juin – Fête de la nature
- 6 juin – Randonnée gourmande – A.P.E. et équipe enseignante
- 21 juin – Fête de la musique
- 26 juin – Fête de l'école

### MAIRIE SACHÉ

11 place Alexander Calder  
Tél. 02 47 26 86 65  
Fax 02 47 65 76 83  
mairie@sache.fr

lundi et mercredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30  
mardi et vendredi de 9h à 12h,  
samedi de 10h à 12h

Permanences des élus sur rendez-vous

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

9 place Alexander Calder  
Tél. 02 47 73 22 57

lundi - mardi - jeudi - vendredi  
et samedi de 9h à 12h

### BIBLIOTHÈQUE SACHÉ

Place Robert Martin (impasse école)  
mercredi de 10h30 à 12h  
vendredi de 16h à 18h  
samedi durant les vacances scolaires  
de 10h à 12h

### LUDOTHÈQUE

3 place Alexander Calder  
Rez-de-chaussée Maison Davidson  
vendredi de 16h à 18h  
samedi de 10h30 à 12h30

### DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays 37190 Saché  
Tél. 02 47 73 25 52

lundi - Vendredi de 9h à 12h  
mercredi - samedi de 13h30 à 18h

### DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel  
37190 Azay le Rideau  
lundi et vendredi de 13h30 à 18h  
mardi - mercredi et samedi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?  
Lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h  
Mardi de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h  
Prise de rendez-vous conseillée  
20 bis rue de Chinon 37190 CHEILLE  
02 47 45 37 38  
cheille@france-services.gouv.fr

Retrouvez toutes ces informations  
sur le site Internet de la commune  
[www.sache.fr](http://www.sache.fr)

Recevez directement le SACHÉ-LE !  
dans votre boîte mail en vous inscrivant  
sur le site Internet de la commune.

Suivez l'actualité de la commune sur  
l'application PanneauPocket ou sur la page  
Facebook «Mairie de Saché »